



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HODENT

DEPARTEMENT DU
VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE
PONTOISE
CANTON DE
VAUREAL

Séance du 12 mai 2026

Nombre de conseillers

- En exercice : 11
- Présents : 7
- Votants : 11
- Absents : 4
- Exclus : 0

Date de convocation :

04 mai 2026

Date d'affichage :

04 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le 12 mai, à 20h15,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Eric Breton, Maire.

Étaient présents : Eric Breton, Florence Denis, Patrice Bonnet, Nelly Claës, Cédric Chiepperin, Nicolas Michel, Sébastien Valorz.

Absents excusés : Asanza Karol (pouvoir donné à Florence Denis), Isabelle Branson (pouvoir donné à Nelly Claës), Fabien Copin (pouvoir donné à Sébastien Valorz), Sarah Iskhanian (pouvoir donné à Cédric Chiepperin).

Nelly Claës a été nommée secrétaire.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 avril 2026
- Points à l'ordre du jour :
 1. Délibération n°2026-39 : Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
 2. Délibération n°2026-40 : Désignation d'un nouveau membre issu du Conseil Municipal au sein du CCAS
 3. Délibération n°2026-41 : Désignation d'un nouveau membre au sein de la commission communale Action Sociale et Culture
 4. Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

1. **Délibération n°2026-39 : Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

M. le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1650 du code général des impôts ;

Vu l'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 ;

Vu le courrier de la Direction Départementale des Finances Publiques en date du 30 mars 2026 ;

Considérant la nécessité de constituer une nouvelle Commission Communales des Impôts Directs ;

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, à la demande de Madame l'Administratrice des Finances Publiques Adjointe, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant douze noms pour les membres titulaires et douze noms pour les membres suppléants, parmi lesquels seront désignés les six membres titulaires et les six membres suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal, décide :

- **DE DRESSER** la liste de présentation des 12 commissaires titulaires et des 12 commissaires suppléants, parmi lesquels seront désignés par le Directeur régional/départemental des finances publiques les membres appelés à siéger à la Commission Communales des Impôts Directs (voir liste jointe),
- **DE TRANSMETTRE** un exemplaire de la présente délibération à la Direction Départementale des Finances Publiques,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents inhérents à la présente délibération.

Voix pour	Eric Breton, Florence Denis, Patrice Bonnet, Nelly Claës, Cédric Chiepperin, Nicolas Michel, Sébastien Valorz, Asanza Karol, Isabelle Branson, Fabien Copin, Sarah Iskhanian.
Voix contre	-
Voix abstention	-

Commune de HODENT

Par délibération n° 2025-39, en date du 12/05/2026, le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires - THRS et cotisation foncière des entreprises - CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.					
1 M.	BONNET	Patrice	02/07/1952	10 ROUTE DE VERNON	TF
2 MME	DENIS	Florence	20/04/1962	2 CHEMIN DE LA VALLEE	TF
3 MME	BRANSON	Isabelle	07/10/1960	5 RUE DE LA CLE DES CHAMPS	TF
4 MME	LUTHI	Monique	17/01/1950	1 COUR DES ROSES	TF
5 MME	MAVA MARQUES	Danièle	17/01/1958	19 RUE DE LA CLE DES CHAMPS	TF
6 M.	LEGRAS	Jean-Luc	05/12/1951	7 ROUTE DE VERNON	TF
7 MME	CLAÉS	Nelly	21/05/1975	1 RUE DE L OREE DU BOIS	TF
8 MME	DODIN	Valérie	14/04/1969	2 ROUTE DE VERNON	TF
9 M.	SCI LE MOUTON DES BUIS - MOUTON	Jean-François	12/11/1971	LE PONT D'HENNECOURT - ROUTE DE VERNON	TF
10 M.	DEVRENDT	Laurent	27/08/1964	5 RUE DE L OREE DU BOIS	TF
11 M.	VALORZ	Sébastien	08/05/1966	12 RUE DE LA CLE DES CHAMPS	TF

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales															
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6															
12	MME HERNY	Coraline	22/04/1989	11 RUE DE LA OLE DES CHAMPS	TF															
13	MME RAVIER	Anne-Isabelle	29/04/1962	5 RUE DES SORBIERS	TF															
14	MME FRANCO	Patricia	18/09/1953	12 ROUTE DE VERNON	TF															
15	MME LENAIN	Aïna-Maria	14/06/1952	14 ROUTE DE VERNON	TF															
16	M. QUINET	Jean-Baptiste	16/10/1973	6 RUE DES SORBIERS	TF															
17	M. CAZE	Pascal	12/05/1966	2 RUE DE L OREE DU BOIS	TF															
18	M. DUFOREST	Pascal	17/05/1962	24 RUE DE LA OLE DES CHAMPS	TF															
19	M. MICHEL	Nicolas	01/07/1972	8 RUE DE LA OLE DES CHAMPS	TF															
20	M. CORBASSON	Marc	18/05/1960	10 RUE DE LA OLE DES CHAMPS	TF															
21	MME DUTOT	Méahilde	31/12/1977	1 RUE DES VIEILLES PIERRES	TF															
22	MME LAMBERT	Christèle	05/12/1966	12 RUE DE L OREE DU BOIS	TF															
23	MME ISHAKIAN	Sarah	11/09/1987	2 RUE DES SORBIERS	TF															
24	M. LAMOURET	Sébastien	27/05/1981	8 RUE DES SORBIERS	TF															
25																				
26																				
27																				
28																				
29																				
30																				
31																				
32																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Interlocuteur(s) de la commune</th> <th>Nom</th> <th>Prénom</th> <th>Courriel</th> <th>Téléphone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BRETON</td> <td>Eric</td> <td></td> <td>mairie.todent@orange.fr</td> <td>0134670323</td> </tr> <tr> <td>FOUCHAUX</td> <td>Chrystel</td> <td></td> <td>mairie.todent@orange.fr</td> <td>0134670323</td> </tr> </tbody> </table>						Interlocuteur(s) de la commune	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone	BRETON	Eric		mairie.todent@orange.fr	0134670323	FOUCHAUX	Chrystel		mairie.todent@orange.fr	0134670323
Interlocuteur(s) de la commune	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone																
BRETON	Eric		mairie.todent@orange.fr	0134670323																
FOUCHAUX	Chrystel		mairie.todent@orange.fr	0134670323																

2. Délibération n°2026-40 : Désignation d'un nouveau membre issu du Conseil Municipal au sein du CCAS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application de l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 27 mars 2026, a décidé de fixer à 10, le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

Vu la délibération n°2026-23 en date du 27 mars 2026 ;

Considérant que 4 candidats au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune de Hodent ont déjà été élus ;

Considérant qu'un poste reste vacant et que Mme Asanza Karol s'est portée candidate ;

Considérant qu'il n'y a pas plus de candidats que de postes à pourvoir, le Conseil Municipal décide le vote à main levée.

A été élue, avec 11 votants, 11 suffrages exprimés, 11 voix « pour » Mme Asanza Karol.

3. Délibération n°2026-41 : Désignation d'un nouveau membre au sein de la commission communale Action Sociale et Culture

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 27 mars 2026, a proposé de constituer 7 commissions communales.

Vu la délibération n°2026-13 en date du 27 mars 2026 et la proposition du Conseil Municipal de porter à 6 le nombre de membres pour la commission Action Sociale et Culture ;

Considérant que Nelly Claës, Isabelle Branson, Sébastien Valorz, Fabien Copin, Nicolas Michel, Sarah Iskhanian ont déjà été élus ;

Considérant que Mme Asanza Karol s'est portée candidate pour intégrer la commission Action Sociale et Culture ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal décide de fixer la composition à 7 membres pour l'action sociale et la culture et d'élire un nouveau membre.

Considérant qu'il n'y a pas plus de candidats que de postes à pourvoir, le Conseil Municipal décide le vote à main levée.

A été élue, avec 11 votants, 11 suffrages exprimés, 11 voix « pour » Mme Asanza Karol.

4. Questions diverses

- Régie d'avance : actuellement ce sont Isabelle Branson (mandataire titulaire) et Nelly Claës (mandataire suppléante). Vu l'arrêté portant délégation de fonction pour Nelly Claës, elle ne peut conserver ses fonctions de mandataire suppléante pour la régie d'avance. Par conséquent, la commune doit proposer une autre personne pour les fonctions de mandataire suppléant n'ayant pas de délégation de signature concernant notamment les finances de la commune. Le Maire propose ces fonctions à Cédric Chiepperin, qui a accepté.
- L'inauguration de la station d'épuration par lagunage de Banthelu aura lieu le samedi 27 juin 2026 de 10h à 13h. Eric Breton, Patrice Bonnet et Nicolas Michel seront présents.
- Le 28 avril 2026, la commune a rencontré le Directeur du SIARP (Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin) pour la future adhésion. Tous les documents demandés ont été fournis. Il semblerait que la commune ne devrait pas avoir de soucis pour y adhérer. Le syndicat doit accepter la commune puis chaque commune membre devra également voter pour cette adhésion.
- Commissions CCVVS : 1 titulaire et 1 suppléant doivent être nommés. Les retours sont attendus pour le 30 juin.
Les commissions seront les suivantes : Finances, Mutualisation, Grand Travaux, Jeunesse et Petite Enfance, Développement Economique et Artisanat, Culture et Patrimoine, Tourisme, Gemapi et Environnement, Voiries, Séniors, Sport et Gens du voyage.
- Syndicat du SIERC (Syndicat Intercommunal Electricité et Réseaux de Câbles du Vexin) : M. Doré a été élu Président, M. Astruc Vice-Président et Cédric Chiepperin est membre du Bureau.
- Syndicat du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Vexin Ouest) : Eric Breton a été élu Vice-Président.
- SIRS Ambleville - Hodent - Omerville : Eric Breton a été élu Président, Martine Sorel et Denys de Magnitot ont été élus Vice-Présidents, Isabelle Branson et Sarah Ishkanian sont déléguées titulaires pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

La Secrétaire de séance



Le Maire
Eric Breton

